



SOPHIADEL

Choisir un futur aligné
avec votre personnalité

LE BILAN DE COMPETENCES

**Se questionner
sur son avenir,
c'est déjà avancer**

- **Est-ce que ce parcours me correspond encore ?**
Le bilan vous aide à clarifier qui vous êtes aujourd'hui, ce que vous voulez demain.
- **Pourquoi ai-je perdu la motivation dans mon travail ?**
Nous vous aidons à comprendre les causes et faisons émerger des pistes réalistes pour retrouver du sens.
- **Comment valoriser tout ce que j'ai appris ?**
Nous explorons vos acquis, vos compétences et vos ressources pour en faire un socle solide.
- **Vers où vais-je aller maintenant ?**
Ensemble, nous construisons un projet professionnel robuste, motivant et durable.

**Et si vous découvriez notre bilan pour
vous mettre en mouvement ?**

Dépasser une difficulté professionnelle

- **Tout allait bien... et soudain, quelque chose s'est grippé. Pourquoi ?**
Un changement de manager, d'organisation ou de missions peut créer des tensions et brouiller vos repères.
- **Comment comprendre ce qui se joue vraiment ?**
Grâce à une écoute active et un questionnement pertinent, nous vous aidons à démêler ce qui relève du contexte, des acteurs ou de votre propre fonctionnement.
- **Comment retrouver ma juste place ?**
Nous vous coachons pour ajuster votre positionnement, prendre des décisions alignées avec vos valeurs et retrouver votre capacité d'actions.
- **Comment sortir durablement de cette situation ?**
Ensemble, nous construisons une stratégie concrète et efficace fondée sur vos ressources personnelles, pour dépasser la difficulté et avancer sereinement.

une confiance en soi et une motivation renforcées

- **Et si je voyais enfin clairement ce que j'ai construit ?**
Le bilan met en lumière votre parcours, vos réussites, vos ressources et votre valeur ajoutée.
- **Comment retrouver assurance et légitimité ?**
En identifiant votre style de travail, vos forces et motivations, vous gagnez en clarté et en stabilité intérieure.
- **Pourquoi le bilan renforce-t-il autant la confiance ?**
Parce qu'il vous reconnecte à vos capacités réelles et vous montre que vous avez déjà tout pour avancer.

L'expérience SOPHIADEL

- **Notre vision du bilan de compétences**
Un bilan de compétences n'est pas un simple diagnostic. C'est un espace de transformation, un moment pour se recentrer, clarifier ce qui compte vraiment et retrouver un cap professionnel aligné.
- **Pourquoi nous choisir ?**
Parce que vous méritez un accompagnement qui ne se contente pas d'outils. Parce que votre histoire gagne à être entendue. Parce que votre avenir mérite d'être construit avec finesse, lucidité et exigence.
- **Le choix d'un nombre limité de clients**
Du sur-mesure et de l'engagement pour vous garantir disponibilité, proximité et impact réel.
-  **5/5 sur plus de 80 avis Google**
Une réputation fondée sur la qualité et la transformation réelle.

**Notre objectif : vous aider à prendre
une direction éclairée, en toute sérénité**

Objectifs et résultats de notre bilan de compétences

Objectifs :

- Analyser votre personnalité, vos intérêts, besoins et compétences
- Identifier vos forces et vos talents pour mieux les valoriser
- Clarifier vos envies et retrouver du sens dans votre travail
- Explorer des pistes : reconversion, évolution, création d'activité...
- Analyser la faisabilité du projet face aux besoins socio-économiques
- Construire un plan d'action concret pour réaliser votre projet

Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance de soi
- Une réflexion sur l'équilibre entre vie pro/vie perso
- Une construction d'un projet professionnel clair
- Une évaluation en fin de bilan sur l'atteinte de vos objectifs
- Une restitution d'un document de synthèse contenant les résultats qui auront fait l'objet d'un échange régulier avec vous

Un déroulement en 3 phases individualisées

1. La phase préliminaire

- Nous rencontrer, vous écouter, recueillir vos besoins et attentes, créer une relation de confiance
- Vérifier que votre démarche est libre et volontaire pour réaliser votre bilan
- Vous présenter le cadre du bilan, les méthodes et les outils utilisés en fonction de vos particularités
- Définir ensemble les modalités de son déroulement

2. La phase d'investigation

- Identifier vos intérêts, motivations et aptitudes
- Identifier et analyser vos compétences professionnelles et extra-professionnelles
- Déceler votre style de travail, potentiel et axes d'amélioration
- Explorer des voies de changement ou d'évolution
- Réaliser des enquêtes sur les métiers et secteurs
- Conforter un projet prioritaire et en vérifier la faisabilité
- Déterminer les compétences à réinvestir ou à développer

Et selon vos besoins :

- Définir un parcours de formation
- Vous aider à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
- Vous préparer à des entretiens de recrutement pour un emploi ou de motivation pour une formation
- Vous aider à lever des freins, croyances limitantes ou pour contourner un obstacle à la réalisation de votre objectif

3. La phase de conclusion

- Réaliser un plan d'action de mise en œuvre de votre projet prioritaire
- Utiliser les atouts mis en évidence dans des démarches de candidatures (emploi ou formation) ou d'évolution de carrière
- Vous remettre le document de synthèse contenant les points clés et les résultats détaillés de votre bilan dont vous êtes seul bénéficiaire
- Vous signifier un entretien de suivi 6 mois après la fin de votre bilan par téléphone, pour faire un point sur l'avancée de votre projet

A la fin du bilan

Vous saurez mettre en œuvre votre nouveau projet professionnel réaliste et motivant

- **Vous saurez utiliser ce travail de bilan pour réussir vos entretiens relatifs à votre projet professionnel :**
pour un entretien de recrutement, dans le cadre d'une mobilité interne, de négociation de financement d'une formation, d'admission à une formation, etc...
- La qualité est au cœur de notre action. Si toutefois, vous aviez une insatisfaction sur la prestation de votre bilan, nous vous invitons à nous écrire par mail à cette adresse : contact@sophiadel.com.

Méthodologie et outils

Notre démarche alterne entre plusieurs modalités de travail

○ TRAVAIL EN SEANCE

- Présentation des méthodes, exercices, tests et questionnaires
- Restitution des exercices réalisés sur le temps personnel
- Apports théoriques (sociologie, psychologie, philosophie)
- Partage des réflexions, questionnement interactif pour identifier des points clés et lever des freins

○ TRAVAIL GUIDE SUR LE TEMPS PERSONNEL

- Passation de test, réponse à des questionnaires
 - Travail d'investigation, enquêtes-métiers et collecte de données
- Tous ces travaux sont proposés à l'aide d'outils et de méthodes*

Nos outils sont adaptés en fonction de vos besoins

- Tests d'intérêts, questionnaires de personnalité, exercices, supports d'aide à la réflexion (*RIASEC, MBTI, MASLOW...*)
- Grilles d'analyse et d'enquêtes métiers/secteurs
- Base documentaire : référentiels métiers, secteurs et formations, guide actualisé des sites d'emploi
- Plateforme PARCOUREO : mise en correspondance entre intérêts et métiers

Informations pratiques

- Le bilan de compétences est une prestation individuelle sur une durée maximale de 24 heures et une amplitude de 8 à 10 semaines environ.
- Notre bilan alterne : **7 entretiens de 2h en face à face (14h) et du temps de travail personnel guidé**
- Modalités d'organisation possibles : présentiel, distanciel ou mixte
- **Tarif de notre bilan de compétences**
 - Financement CPF ou personnel : **2 000€**
(prise en charge CPF plafonnée à 1600€)
 - Financement employeur : **2 600€**
- **Tarif de notre bilan de compétences approfondi**
8 entretiens de 2h en face à face (16h) - *ce bilan inclura une exploration approfondie de votre profil de personnalité en lien avec le MBTI.*
 - Financement CPF ou personnel : **2 300€**
(prise en charge CPF plafonnée à 1600€)
 - Financement employeur : **2 900€**
- **Modalités d'accès**
Pour toute situation d'handicap, merci de nous en faire part
- **Délais d'accès**
A partir de l'acceptation du bilan par le financeur, nous nous engageons à démarrer la prestation sous 14 jours.

Nous avons conçu **une plateforme digitale** qui vous permet de réaliser l'ensemble de vos travaux personnels (questionnaires, test...etc.) en ligne, en toute autonomie et à votre rythme.

Notre charte qualité

- Engagement dans une démarche libre et volontaire du bénéficiaire à réaliser un bilan de compétences
- Etablissement d'une convention tripartite ou d'un contrat de prestation si nécessaire
- Une application des principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal)
- Propriété des résultats détaillés du bilan et du document de synthèse réservés au seul bénéficiaire
- Recours à des méthodes et des moyens pédagogiques, élaborées et mises en œuvre par des professionnels

Conditions générales de vente

La société SOPHIADEL désigne un centre de bilan de compétences dont le siège social est situé au 74 rue de Patay, 75013 PARIS.

GENERALITES

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire, le Bénéficiaire, et le Client, elles s'appliquent à toutes les prestations dispensées par SOPHIADEL.

Le terme « Client » désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.63553-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

Le terme « Bénéficiaire » désigne la personne physique réalisant la prestation.

Toute validation de devis, contrat et convention impliquent l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents régissant l'accord des parties sont, à l'exclusion de tout autre, par ordre de priorité décroissante :

- ✓ Le règlement intérieur de formation du Prestataire, pris en application des articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-3 à R.6352-15 du Code du Travail relatif aux droits et obligations des stagiaires au cours des sessions de formation, et à la discipline et aux garanties attachées à la mise en œuvre des formations.

- ✓ Les offres remises par le Prestataire au Client
- ✓ Les avenants éventuels aux conventions ou contrats de formation professionnelle acceptés par les différentes parties
- ✓ Les éventuelles conventions ou contrats de formation professionnelle acceptés par les différentes parties
- ✓ La facturation
- ✓ Les avenants aux présentes conditions générales
- ✓ Les présentes conditions générales
- ✓ Le cas échéant, la fiche d'inscription dûment complétée
- ✓ Toutes autres annexes.

En cas de contradiction entre l'un de ces documents, celui de priorité supérieure prévaudra pour l'interprétation en cause.

Les dispositions des conditions générales et des documents précités expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les parties. Ces dispositions prévalent donc sur toute proposition, échange de lettres, notes ou courriers électronique antérieures à sa signature, ainsi que sur toute autre disposition figurant dans des documents échangés entre les parties et relatifs à l'objet du contrat.

Conditions générales de vente

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dans le cadre d'un financement par le DIF/CPF, toute inscription sur Mon Compte Formation est soumise aux conditions générales d'utilisation du site.

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/article/Conditions-Generales-d-Utilisation>

Dans le cadre d'un financement entreprise : A réception de l'inscription du Bénéficiaire, le Prestataire fera parvenir une convention tripartite de formation précisant les modalités d'organisation et conditions financières.

Dans le cadre d'un auto-financement : A réception de l'inscription du Bénéficiaire, le Prestataire lui fera parvenir un contrat de formation précisant les modalités d'organisation et conditions financières. A compter de la date de signature du contrat de formation, le Bénéficiaire a un délai de dix jours pour se rétracter et de quatorze jours dans le cas de contrats conclus à distance. Il en informe le Prestataire par lettre recommandée avec AR.

Dans le cadre d'un financement Pôle emploi, toute inscription fait l'objet d'une dématérialisation des informations de formation via la plateforme KAIROS. Dans ce cadre la demande de financement et l'inscription du bénéficiaire sont initiés par le prestataire.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC, exonération de TVA Art. 261.4.4 a du Code Général des Impôts. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Les factures sont payables, sans escompte ni ristourne ou remise sauf accord particulier. Les dates de paiement convenues contractuellement ne peuvent être remises en cause unilatéralement par le Client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les factures sont payables à l'ordre de SOPHIADEL à réception de facture, soit par chèque, soit par virement bancaire, soit par paiement numérique.

Dans le cadre d'un financement par la CDC, tout paiement est soumis aux conditions générales d'utilisation du site Mon Compte Formation.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer du bon traitement de cette demande et de fournir l'accord de financement à SOPHIADEL lors de l'inscription finale.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO n'est pas transmis à SOPHIADEL au 1^{er} jour de la prestation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client sauf indications contraires de l'OCPO.

CONDITIONS DE RÉSILIATION OU D'ABANDON D'UNE PRESTATION

En cas de renoncement par le Client pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, à l'exécution de la présente dans un délai de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation (hors délai de rétractation), objet de la présente, le Client s'engage au versement de la somme de 40% du devis à titre de dédommagement.

Conditions générales de vente

En cas de réalisation partielle, le Client s'engage au versement de l'intégralité du montant du devis au titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue.

Lorsque la formation est financée en tout ou partie par la Caisse des dépôts et consignations au titre du compte personnel de formation, les conditions générales d'utilisation (CGU) de la CDC s'appliquent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT D'UNE SEANCE*

Le Bénéficiaire peut annuler une séance dans la mesure où cette annulation survient au moins deux jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse du consultant ou formateur. La séance peut ensuite être reportée selon le planning du consultant/ formateur. Le bénéficiaire doit également en informer son employeur si la formation se déroule pendant le temps de travail et ensuite proposer une nouvelle date de séance validée par ce dernier en accord avec le Prestataire.

Si le report implique une modification de la date de fin de la prestation, alors le Client s'engage à signer un avenant à la convention.

FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société SOPHIADEL ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

CONFIDENTIALITÉ

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le bénéficiaire à SOPHIADEL en application et dans l'exécution des prestations sont confidentielles.

INFORMATIONS

Le Client s'engage à transmettre toutes informations utiles à la mise en œuvre du service demandé au Prestataire.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SOPHIADEL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Le Cabinet s'engage à ne pas transmettre ces données à d'autres prestataires. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SOPHIADEL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Compétent.

Notre bilan de complétences vous (re)donne le pouvoir d'agir



74, rue de Patay 75013 PARIS – SAS au capital de 3000€ - RCS : 831 152 673 - SIRET : 831152673000016

Enregistré sous le numéro 11755648075. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Plaquette actualisée le 05 juin 2026